

## FAQ PARTICIPANTS 13-UNIS

Organisé le 9 novembre 2025 par l'Association française des Victimes du terrorisme, 13-UNIS est un événement sportif et commémoratif des 10 ans des attentats de novembre 2015

**Chaque participant à la course, à la marche et à l'événement 13-UNIS dans sa globalité s'engage à respecter les principes de la Charte-Ethique-13-UNIS-0610.pdf**

### 1. QU'EST QUE L'AFVT ? [en bref]

- L'**Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT)** est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, qui accompagne les victimes d'attentats et leurs proches dans leur parcours de reconnaissance, de justice, de mémoire et de reconstruction.
- Créée par des victimes, pour les victimes et leurs familles, elle leur apporte depuis plus de 15 ans un soutien juridique, social et administratif.
- L'AfVT agit aussi auprès des pouvoirs publics pour prévenir la radicalisation et sensibiliser à la lutte contre le terrorisme dans les établissements scolaires, les associations et les milieux ouverts et fermés.

### 2. 13~UNIS, C'EST QUOI ?

- 13~UNIS est un événement commémoratif, sportif et caritatif organisé par l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT) qui aura lieu le dimanche 9 novembre 2025, pour honorer la mémoire des victimes des attentats de novembre 2015 et de leurs familles, 10 ans après.
- Ouvert à tout citoyen (sur inscription obligatoire pour la course et la marche), l'événement a pour vocation de porter un message d'espoir, de proposer la reconstruction par le sport, et de rassembler la société autour de ses valeurs républicaines.
- L'événement en question : Une course de la Liberté (15 kms), au départ du Stade de France, premier lieu frappé en novembre 2015. Une marche de l'Égalité (7 kms), au départ de la place de la République.
- Les deux parcours mémoriels convergeront vers une zone d'arrivée commune, le Village de la Fraternité sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris. Le Village est ouvert à tous les publics, tous les âges et l'accès est libre.

### 3. POURQUOI UNE COURSE ET UNE MARCHE ?

- Ce projet commémoratif sportif est né d'une conviction profonde à l'été 2024, grâce aux formidables émotions provoquées par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui ont fait chavirer les Français et le monde entier.
- Le choix fort a été fait de se tourner vers le sport, car il incarne ce que toute victime de terrorisme recherche : respect, solidarité, persévérance, reconstruction.
- Parce que le mouvement et l'unité sont des réponses puissantes à la douleur.



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

#### 4. A QUI S'ADRESSE L'ÉVÈNEMENT ?

- L'évènement 13-UNIS s'adresse à tous les citoyens, au grand public, aux victimes et à leurs familles, aux primo-intervenants (personnels soignants et santé, pompiers, policiers...), aux coureurs professionnels, amateurs ou occasionnels, aux familles, aux groupes d'amis, à la jeunesse, aux étudiants.
- Cet évènement s'adresse donc à tous les publics, à partir de 17 ans pour "La course de la Liberté" (15 kms) et à tous les âges pour "La marche de l'Égalité" (7 kms). Les enfants sont sous la responsabilité d'adulte(s) pour la course et la marche.

Participants handisports:

- Les participants en fauteuil sont les bienvenus, sauf ceux de type « Handbike » considérés comme cyclistes par la Fédération Handisport. Le port du casque et des gants est obligatoire. Le fauteuil doit être doté d'un dispositif de freinage.

#### 5. COMMENT S'INSCRIRE À LA COURSE ET/OU LA MARCHE ?

Vous pouvez vous connecter sur :

- <http://www.13-unis.org>, ou
- [13-UNIS COURSE DE LA LIBERTE, MARCHE DE L'ÉGALITE - Billetterie officielle](#), ou
- <https://www.afvt.org>

Et remplir le formulaire prévu à cet effet.

#### EXTEN SION DES DATES LIMITES

- **Course** : la date limite est étendue au **jeudi 6 novembre à 23h59**  
→ [L'inscription comprend un dossard + un tee-shirt]
- **Marche** : la date limite est le **dimanche 9 novembre à 13h00**  
→ [L'inscription comprend un tee-shirt]
- **Entreprises** : la date limite est étendue au **lundi 3 novembre à 14h00**  
→ Pour renvoyer les fichiers Excel (pour ceux qui ont choisi cette option) c'est ici : [13unis-contact@afvt.org](mailto:13unis-contact@afvt.org)

#### 6. QUELLE EST LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS ?

#### EXTEN SION DES DATES LIMITES

- **Course** : la date limite est étendue au **jeudi 6 novembre à 23h59**  
→ [L'inscription comprend un dossard + un tee-shirt]
- **Marche** : la date limite est le **dimanche 9 novembre à 13h00**  
→ [L'inscription comprend un tee-shirt]
- **Entreprises** : la date limite est étendue au **lundi 3 novembre à 14h00**  
→ Pour renvoyer les fichiers Excel (pour ceux qui ont choisi cette option) c'est ici : [13unis-contact@afvt.org](mailto:13unis-contact@afvt.org)



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

## 7. COMMENT DEVENIR BENEVOLE ?

- Quelles que soient vos disponibilités (quelques heures ou la journée entière), votre aide est précieuse. Accueil du public, logistique, encadrement des parcours, soutien aux participants, animation du Village de la Fraternité... chaque mission compte.
- Aucune compétence particulière n'est requise : seulement l'envie de contribuer à un projet porteur de sens, aux côtés des victimes, de leurs familles et de milliers de participants.

👉 Pour rejoindre notre équipe de bénévoles, inscrivez-vous ici :

🔗 <https://urls.fr/Um7oyl>

**Le 9 novembre, faisons vivre ensemble un moment d'unité, de solidarité et d'espoir.**

Merci d'avance pour votre engagement !

## 8. QUEL EST LE TARIF D'INSCRIPTION ?

- Pour participer / entrer au village de la Fraternité, l'accès est gratuit et libre. Cet espace se trouvera sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de Paris. Des animations, hommages et créations artistiques s'y dérouleront tout au long de la journée.
- COURSE (15 km officiels avec +2 km de couloir d'échauffement et arrivée étalée )
  - >17 ANS 15 euros/personne (tee-shirt et dossard inclus)
  - Groupe > 10 personnes 10 euros/ personne (tee-shirt et dossard inclus)
- MARCHE (7 km)
  - Jeune < 26 ans inclus 5 euros/personne (tee-shirt inclus)
  - A partir de 27 ans 10 euros/personne (tee-shirt inclus)
  - Groupe > 10 personnes 5 euros/ personne (tee-shirt inclus)
- A noter :  
Pour les collaborateurs d'entreprises, les inscriptions se font via un fichier Excel centralisé par votre référent évènement ou par CODE promo  
Tarif Entreprise Course 15 euros/personne (tee-shirt et dossard inclus)  
A partir de 10 personnes 10 euros/personne (tee-shirt inclus)  
  
Tarif Entreprise Marche 10 euros/personne (tee-shirt inclus)  
A partir de 10 personnes 5 euros/personne (tee-shirt inclus)
- Pour les primo-intervenants (Croix-Rouge, Pompiers...), merci de bien vouloir écrire un mail comportant l'intitulé "PRIMO INTERVENANTS - 13 UNIS" à l'adresse suivante : [13unis-contact@afvt.org](mailto:13unis-contact@afvt.org)



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

## 9. LES ENFANTS PEUVENT-ILS PARTICIPER ?

- Les jeunes de plus de 17 ans (révolus au 9/11/2025) peuvent participer à la course de 15 km, la course étant placée sous la responsabilité d'un adulte.
- Les mineurs de moins de 17 ans peuvent participer à la Marche sous la responsabilité d'un adulte.
- Les poussettes sont les bienvenues sur le parcours de la Marche et au Village.

## 10. AI-JE BESOIN D'UN CERTIFICAT MÉDICAL / D'UN PPS POUR PARTICIPER ?

- La course et la marche 13~UNIS sont catégorisés comme un événement à allure libre.
- Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :
  - soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
  - soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (FSGT, FFSU, ASPTT, etc.), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
  - soit de la réalisation d'un [Parcours Prévention Santé \(PPS\)](#) : Parcours de Prévention Santé | Parcours de Prévention Santé. Plateforme web ou suivre différentes étapes vouées à sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied, via du contenu pédagogique (texte et vidéo).
- Les participants de nationalités étrangères, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un PPS. [Parcours de Prévention Santé | Parcours de Prévention Santé](#) (cela prend 5 minutes en ligne et est obligatoire pour la course uniquement)

## 11. COMMENT EFFECTUER MON RÈGLEMENT ?

- Particuliers : Vous pouvez régler le montant de votre inscription uniquement par paiement sécurisé en ligne avec votre carte bancaire.
- Entreprises : 2 options selon votre propre procédure :
  - Règlement par CB professionnelle et remboursement sur note de frais.
  - Virement sur facture ; paiement à 30 jours ou à 60 jours après la date d'émission de la facture.

## 12. DES ACTIONS MÉMORIELLES SONT-ELLES PRÉVUES ?

- Le 9 novembre 2025, six lieux emblématiques des attentats du 13 novembre 2015 deviendront des espaces de mémoire vivants.
- À proximité de chaque site, une installation artistique participative conçue par l'artiste Olivier Terral invitera le public à laisser une empreinte sur de grandes toiles blanches, pour composer ensemble une œuvre collective symbolisant le passage du deuil à la reconstruction.
- Ces gestes seront accompagnés de musique classique jouée par des musiciens bénévoles (violons, altos, violoncelles, contrebasses), créant une atmosphère sensible et apaisée, propice au recueillement, à l'unité et à l'espoir.

Association *française* des Victimes du Terrorisme

BP 160- 92301 Levallois Cedex (France)

+33 1 41 05 00 10 | [www.afvt.org](http://www.afvt.org) | [contact@afvt.org](mailto:contact@afvt.org)

Association loi 1901 | N° SIRET 513 481 424 00036 | Code activité 9499Z



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

### 13. POURQUOI SOUTENIR L'ÉVÈNEMENT 13~UNIS ?

- Ce projet d'évènement commémoratif et sportif du 9 novembre 2025 est porté par des victimes, mais il s'adresse à toute la société, à tous les citoyens.
- Chacun(e) d'entre nous se souvient exactement où il était le 13 novembre 2015. 10 ans après, nous organisons un grand évènement citoyen ouvert à tous. Pour la mémoire, mais aussi pour l'espérance.
- Cet évènement sera un symbole fort de résilience collective, porté par les victimes elles-mêmes. Transformer la douleur en énergie d'action.
- Soutenir cet évènement, c'est dire haut et fort que la mémoire des victimes vit à travers des actions positives.
- Nous souhaitons atteindre 10 000 participants au total à la course et à la marche.
- Nous recherchons aujourd'hui des entreprises et institutions partenaires pour nous accompagner dans cette démarche collective de mémoire vivante et de résilience partagée.

**Votre soutien à 13~UNIS est donc essentiel** pour aider à financer les actions de l'AfVT à destination des victimes et leurs familles.

### 14. COMMENT PUIS-JE SOUTENIR L'INITIATIVE SI JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER LE 9 NOVEMBRE ?

- Vous pouvez activer vos réseaux, vos proches, vos amis, pour les inciter à participer à l'évènement en relayant nos actions de communication.
- Vous pouvez relayer / appuyer une demande de partenariat auprès de votre employeur (direction générale, communication, partenariat, sponsoring, RH, RSE)
- Vous pouvez relayer les informations et témoignages qui seront créés avant, pendant et après l'évènement auprès de vos réseaux professionnels et personnels.
- Vous pouvez faire un don à l'AfVT, qui sera défiscalisable, sans montant maximum.  
Cela est possible via ce lien : [Association française des Victimes du Terrorisme | HelloAsso](#)

### 15. QUI SONT LES PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT A CE JOUR ?

Partenaires institutionnels :

- La Ville de Paris
- La Ville de Saint-Denis
- Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative
- Le Ministère de la Culture
- Le Comité Olympique National du Sport Français (CNOSF)
- La Région Ile-de-France
- Le département de Seine St Denis

Partenaires associatifs, privés et autres :

- Le Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- La Fondation Décathlon
- EDF

Association *française* des Victimes du Terrorisme

BP 160- 92301 Levallois Cedex (France)

+33 1 41 05 00 10 | [www.afvt.org](#) | [contact@afvt.org](mailto:contact@afvt.org)

Association loi 1901 | N° SIRET 513 481 424 00036 | Code activité 9499Z



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

- Orange
- La Fédération Française de Football
- Association 13onze15 : Fraternité et Vérité
- Association FENVAC
- Life for Paris
- Paris Aide aux Victimes
- Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO)
- Le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CNISI)
- Respect Zone
- Culture de vie

Partenaires de l'Organisation :

- La Ligue Ile de France d'Athlétisme (LIFA)
- R&D Production
- Happee Services
- AdeoRun et AdeoChrono
- Dushow
- Reflex Group

## 16. QUI CONTACTER POUR ENVISAGER UN PARTENARIAT ?

Vous souhaitez soutenir notre projet ? Nous en serions très touchés. Contactez notre équipe :

✉ 13UNIS-contact@afvt.org

🌐 [www.afvt.org](http://www.afvt.org)

## 17. J'AI UN EMPECHEMENT, PUIS-JE ME FAIRE REMBOURSER ?

Conformément au règlement, tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement par l'AfVT.

Les organisateurs vous offrent néanmoins la possibilité de souscrire une assurance annulation via notre partenaire Adeorun.

## 18. COMMENT RETIRER MON DOSSARD ?

### 1. Course [retrait dossard + tee-shirt]

- **Vendredi 7 novembre** de 8h00 à 19h30 – *Piscine olympique de St Denis, Hall 1*
- **Samedi 8 novembre** de 9h00 à 19h30 – *Place de la République, Stand 13-UNIS*

👉 Un tiers peut retirer les dossards/tee-shirts pour d'autres à condition de :

- Présenter une **copie de la pièce d'identité** de la personne inscrite
- **ET que le PPS** des personnes inscrites soit enregistrés (ou qu'elles soient licenciées FFA)  
Lien pour faire le **PPS** (obligatoire pour les coureurs) : [Parcours de Prévention Santé](#)



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

## 2. Marche [retrait tee-shirt]

- **Vendredi 7 novembre** de 8h00 à 19h30 - *Piscine olympique de St Denis, Hall 1*
- **Samedi 8 novembre** de 9h00 à 19h30 - *Place de la République, Stand 13-UNIS*
- **Dimanche 9 novembre** de 9h00 jusqu'à 13h00 - *Place de la République, stand 13-UNIS*

👉 Un tiers peut retirer un tee-shirt pour d'autres sur présentation d'une **copie de la pièce d'identité**.

Accès Piscine de St Denis pour les retraits :

- RER B ou D
- Métro lignes 13 et 14
- Temps de marche estimé : ~15 minutes (toutes lignes/RER confondus)

## 19. UNE PERSONNE PEUT-ELLE RETIRER MON DOSSARD À MA PLACE ?

Un tiers peut venir retirer les dossards et tee-shirts d'autres à condition que

Pour la course :

Le PPS de la personne inscrite soit enregistré ou que la personne soit licenciée FFA (sinon, le PPS se fait en 5 min en ligne et est obligatoire uniquement pour la course) **ET** sur présentation d'une copie de la carte d'identité de la personne inscrite

[Parcours de Prévention Santé](#) | [Parcours de Prévention Santé](#)

Pour la marche :

Le tiers présente une copie de la carte d'identité de la personne inscrite

## 20. ET MON DOSSARD, JE LE PLACE OÙ ?

Votre dossard doit être placé sur votre buste et doit être entièrement lisible lors de l'épreuve.

Il ne faut surtout pas décoller la puce de chronométrage pour les participants à la course.

## 21. Y'A-T-IL UN RAVITAILLEMENT SUR LE PARCOURS ?

Pour « la Course de la Liberté » :

Cette course est en semi auto-suffisance, il appartient donc aux participants d'emporter avec eux les ravitaillements solides et liquides qu'ils estiment nécessaires. Des stands de ravitaillement seront installés aux km 5, 10 et à l'arrivée avec un approvisionnement en eau. Des ravitaillements alimentaires seront installés au km 10 et à l'arrivée.

Pour « la Marche de l'Égalité » :

Cette marche est en auto-suffisance, il appartient donc aux participants d'emporter avec eux les ravitaillements solides et liquides qu'ils estiment nécessaires. Un stand sera installé à l'arrivée et approvisionné en eau et en aliments.



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

## 22. Y'A-T-IL DES TOILETTES SUR LE PARCOURS ?

Vous trouverez des toilettes au Village de départ et au Village d'arrivée grâce à notre partenaire HAPPEE Services.

## 23. Y'A-T-IL DES VESTIAIRES ET CONSIGNES ?

Pour la course uniquement, des consignes seront disponibles à partir de 7h30 près du Stade de France.

- Clôture : 9h15, départ camion : 9h30
- Format sac : 2L maximum
- Réouverture sur le parvis de l'Hôtel de Ville : 10h30

## 24. PUIS-JE VENIR ACCOMPAGNÉ D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE SUR L'ÉVÈNEMENT ?

Pour des questions de sécurité, seuls les chiens guide sont autorisés dans l'enceinte du village et sur les parcours. Nous vous remercions de votre compréhension.

## 25. LORS DE L'ÉVÈNEMENT, PUIS-JE VENIR DEPOSER UNE FLEUR, UN DESSIN SUR UN LIEU DE MÉMOIRE ?

Oui, le parcours prévoit des zones mémoriales et sécurisées d'hommages citoyens permettant à celles et ceux qui le désirent de déposer une fleur, un mot personnel, un dessin.

## 26. 13-UNIS EST-ELLE UNE MANIFESTATION ?

13-UNIS est un événement commémoratif, citoyen et sportif, organisé dans un esprit d'unité, de respect et de mémoire collective.

Il ne s'agit ni d'une manifestation politique, ni d'un espace de revendication.

L'événement se veut apolitique, non partisan et non revendicatif, afin de préserver un cadre serein, inclusif et rassembleur, fidèle à la vocation de l'AfVT : faire vivre la mémoire des victimes dans un élan de solidarité, de dignité et de fraternité.

Chaque participant s'engage à respecter cet esprit. Le règlement est disponible sur le site web : [www.13-unis.org](http://www.13-unis.org).

## 27. LES DONS OU SUBVENTIONS À L'AFVT SONT-ILS DEFISCALISÉS ?

Oui, l'AfVT étant reconnue comme association d'intérêt général. Il n'y a pas de montant minimum, ni de plafond.



Association *française*  
des Victimes du Terrorisme

## 28. DROITS A L'IMAGE

En vous inscrivant à l'évènement, vous consentez à céder votre droit à l'image. L'évènement sera en effet l'objet d'une captation par endroits (notamment les zones de départs, les zones de mémoire, les zones de ravitaillement, les zones d'arrivée...)

*Fin du document*